

# Compte-Rendu Commission Coquille Saint-Jacques du 13 juillet 2023

Salle des capacitaires de Port-en-Bessin

**Avertissement : La commission a émis des avis/ propositions. Ces avis ne pourront s'appliquer qu'après validation du Bureau ou du Conseil, seuls organes décisionnaires du Comité.**

## Membres présents et excusés :

Membres Présents	Membres Excusés
Ulrick Comtesse (pêcheur BC76)	Jean Philippe Ledamoisel (pêcheur)
Yoann Cordier (pêcheur, co-président commission CSJ)	Ludovic Thieulent (pêcheur, co-président commission CSJ)
Alexis Bottin (pêcheur)	Olivier Marie (pêcheur)
Pierre-Laurent Forestier (pêcheur)	Dominique Thomas
Jonathan Marie (pêcheur)	Eric Maret
Lionel Bottin (CDP14)	Franck Gouix
Louis Gustin (CRP HDF)	Rémi anquier
David Sellam (DIRM)	Stéphane Savoye
Matthieu Vimard (OPN)	
Michaël Joppa (pêcheur) remplaçant JP Ledamoisel	
Ludovic Rabasse (pêcheur)	
Frédéric Lejuez (pêcheur)	
Christophe Radenne (FROM Nord)	
Romain Laneele (pêcheur, co-président commission CSJ)	
Olivier Leprêtre (CRP HDF)	
Florent Delepierre (Comptoir des pêcheurs boulonnais)	
Marc Delahaye (CRPMEM)	
Dimitri Rogoff (CRPMEM)	
Margaux Jourdainne (CRPMEM)	
Léonore Page (CRPMEM)	
Xavier Tétard (CRPMEM)	

En introduction le président du CRPMEM rappelle l'importance pour les membres des commissions de participer aux réunions et de s'investir afin de permettre la transmission de l'information et d'éviter les « bruits de quais ». Il insiste aussi pour redire qu'il faut être présent à Paris au CNPMEM.

## Partie 1 : Bilan Campagne 2022/2023

- Objectif : faire un point sur les événements et penser à des perspectives pour la prochaine campagne.
- Les volumes débarqués pour la Baie de Seine restent constants sur l'ensemble de la campagne (environ 650 tonnes débarquées par semaine).
  - Les prix en première partie de campagne sont plus élevés, surtout avant les fêtes, en comparaison à la fin de première partie de campagne + deuxième partie de campagne (après janvier). En début de campagne et jusqu'à la semaine 51 les prix se maintiennent au-dessus de

3€/kg. En deuxième partie de campagne le prix moyen se maintient autour de 2,50€/Kg (interventions de l'OPN). Le prix moyen sur l'ensemble des criées normandes pour la saison est de 2,84€/Kg.

- A noter des interventions conséquentes de l'OP pour cette campagne 2022/2023 : interventions sur 800 tonnes de coquilles Saint-Jacques en Manche EST. Même si les interventions sont conséquentes, les volumes stockés par l'OPN sont en diminution avec un espoir d'arriver à un stock nul avant l'ouverture de la coquille Saint-Jacques.
- Il est évoqué la nécessité d'avoir un prix cohérent entre mareyeurs et criées, car souvent trop grande disparité avec un prix inférieur lors des ventes de gré à gré. Souvent à cause des surquotas.
- Le FROM ne fait pas d'intervention mais note que les prix dans les HdF se sont maintenus jusqu'à 3,17€ et sont supérieurs à ceux des criées du Calvados.

Quelques pistes sont abordées pour la saison prochaine notamment :

- La fermeture des gisements classés lors des premières semaines après les fêtes tout en laissant les zones du Large ouvertes, pistes qui doivent être rediscutées lors des prochaines commissions exploitation des gisements.
- A ce stade, la réduction du contingent des licences Baie de Seine est également abordée. Avec des questions soulevées concernant l'équilibre socio-économique des bateaux qui pratiquent majoritairement une activité mono spécifique et dont la question des quotas qui peuvent leur être octroyés pour le reste de l'année se pose.

**Conclusion : Un GT commercialisation sera organisé avant le début de campagne afin de discuter des objectifs et de la commercialisation pour la campagne 2023/2024.**

- Discussion sur les contrôles, les pêcheurs souhaitent des contrôles, plus sur des infractions en rapport avec les volumes débarqués ou à bord, que sur des obligations déclaratives ou des problèmes d'émission d'AIS.
- Intervention de la DIRM concernant les règles du permis à point, avec un rappel entre la différence entre sanctions pénales et administratives.
- Certains des participants ont également fait remarquer que des sanctions qui intervenaient hors période Coquille Saint-Jacques prenaient effet lors de la saison de Coquille Saint-Jacques et trouvent cela pénalisant.

## Partie 2 : Licences réattribuées en cours de Campagne 2022/2023

4 licences Baie de Seine sont revenues au cours de la campagne Coquille Saint-Jacques 2022/2023, 1 pour le quartier de la Manche, 2 dans le quartier du Calvados et 1 pour le quartier Seine-Maritime. Les licences revenues sont des départs en retraite, des défauts de conformité ou des sorties de flotte sans activité.

5 licences Bande Côtière Seine-Maritime sont également revenues dans le pot commun au cours de cette campagne. Ces licences sont majoritairement revenues en même temps que les licences Baie de Seine.

## Partie 3 : Fusion des contingents normands pour la liste d'attente Baie de Seine.

**Rappel** : Licence Baie de Seine = Licence Régionale

**Objectifs** : Equité régionale des chances pour l'obtention de la licence et régularisation des dysfonctionnement actuels liés aux contingents.

Les membres de la commission Coquille Saint-Jacques ne sont pas d'accord avec la fusion des contingents et veulent que celle-ci soit annulée.

Il est rappelé le déroulé du processus pour cette proposition de fusion des contingents.

Suite à la Commission coquille Saint-Jacques du vendredi 25 juin 2021, les membres n'avaient pas conclu sur la fusion des contingents et avaient renvoyé cette proposition auprès des membres du Conseil le 9 juillet 2021.

Le Conseil avait validé cette proposition sous réserve d'une simulation de la liste d'attente avec les contingents fusionnés.

Cette proposition a été réitérée auprès de la commission Coquille Saint-Jacques Manche Est du 10 février 2023, qui n'a pas conclu sur la question. Cette proposition a été alors renvoyée auprès des membres du Bureau le 17 mars 2023, qui a voté en faveur de la fusion des contingents.

Il est rappelé que les organes décisionnels du comité régional des pêches sont le Bureau et le Conseil, composés d'élus de différents collèges qui représentent l'ensemble de la profession.

A la demande donc des coprésidents et des membres présents à cette Commission coquilles Saint-Jacques Manche Est, un vote a lieu concernant la fusion des contingents normands pour la licence Baie de Seine :

- 10 membres sont contre la fusion des contingents
- 2 membres pour la fusion des contingents

- 1 membre s'est abstenu
- ➔ Suite à ce vote contre la fusion des contingents normands pour la licence Baie de Seine, une consultation écrite du Bureau sera organisée afin de prendre une décision sur le maintien ou non de cette fusion.
- ➔ La question de la mise en consultation publique des modifications sera soulevée auprès de la DIRM

#### Partie 5 : Présentation des listes d'attente

Concernant le gisement Bande Côtière Seine-Maritime, la DIRM fait remarquer le nombre important de licences pour ce contingent aux vues de l'état actuel du gisement.

Il est expliqué que les licences « pêchantes » sur ce contingent 250 licences ne sont en réalité que 40. De même, depuis quelques années les ouvertures des gisements Baie de Seine et bande Côtière étant simultanés, le nombre de bateaux travaillant en Bande Côtière Seine-Maritime est limité.

**Conclusion :** Un travail à posteriori sur la diminution du contingent pour la licence Bande Côtière Seine-Maritime doit être réalisé.

#### Partie 6 : Questions diverses et agendas.

Sont évoqués des travaux sur les bords de Dieppe, le Tréport et Fécamp, plus de précisions seront demandées pour voir si les Conseils portuaires ont bien pris en compte les intérêts des professionnels. La date de la prochaine commission Coquille Saint-Jacques Manche Est sera fixée au jeudi 31 août 2023.

**En raison des conditions non adaptées, les prochaines commissions CSJ seront uniquement en présentiel.**

**La séance s'est levée à 11h52.**

Romain LANEELLE Co-président Manche p.o	Yoann CORDIER Co-président Calvados p.o	Ludovic THIEULENT Co-président Seine-Maritime p.o
Margaux JOURDAINNE, Chargée de mission CRPMEM-N	Margaux JOURDAINNE, Chargée de mission CRPMEM-N	Margaux JOURDAINNE, Chargée de mission CRPMEM-N